

COMMUNE DE



**PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
Mardi 10 Décembre 2019 à 19H00.**

Nombre de conseillers	
. en exercice	16
. présents	10
. votants	13
Date de convocation	
	2 décembre 2019
Date d'affichage Du compte rendu	

Etaients présents : M. Jean-Luc GUINGOUAIN, Maire
M. Hervé GICQUEL, Mme Sandrine MARC, maires-adjoints
M. Franck JOUY, M. Patrick MARIE, M. Frédéric TILLOY, M. Christian MICHEL,
M. Franck LEROYER, Mme Jacqueline WENTZEL, Mme Sylviane SIEGFRIED,
Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Françoise BERTON,
Mme Karine DROULIN pouvoir à M. Franck JOUY
M. François PALAO pouvoir à M. Frédéric TILLOY
Mme Delphine BLANCHET pouvoir à M. Franck LEROYER

Absents : M. David DEVEAUX, Mme Christelle DRIGNON

Secrétaire de séance : M. Christian MICHEL

ORDRE DU JOUR

- ✓ Approbation conseil municipal du 22 octobre 2019.
- ✓ Décision modificative numéro 1.
- ✓ Subventions 2020.
- ✓ Locaux place du 6 juin – activités commerciales
- ✓ Place du 6 juin – lancement appel à candidature pour AMO.
- ✓ Implantation de bornes de collecte de textiles – La Chiffo.
- ✓ Information sur l'avenir de la Poste de Langrune sur Mer

- ✓ Informations et Questions diverses.

M. le Maire ouvre la séance à 19 heures.

M. Christian MICHEL est désigné à l'unanimité, secrétaire de séance.

1. Approbation du conseil municipal du 22 octobre 2019

Le procès-verbal du 22 octobre 2019 ne fait l'objet d'aucune remarque.
Le procès-verbal du conseil municipal du 22 octobre, est adopté à l'unanimité.

2. Décision Modificative numéro 1

M. Le Maire informe l'assemblée que suite au prélèvement du FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales, il convient de prendre une décision modificative afin d'émettre le mandat correspondant.

Accord du Conseil Municipal, à la majorité, sur l'écriture modificative proposée.

DESIGNATION	AUGMENTATION SUR CREDITS OUVERTS
D 739223 : Prélèvement FPIC	+ 2 021.00 €
D 022 : Dépenses imprévues	-2 021.00 €

3. Subventions 2020

Monsieur le Maire procède à la lecture des subventions listées ci-après.
Chaque conseiller municipal qui est partie prenante au sein d'association, se retire du vote concernant cette association.

Après débat, les subventions ci-après sont adoptées à l'unanimité et seront inscrites au budget 2020

4. Locaux place du 6 Juin – Activités Commerciales

Une demande d'installation d'une activité commerciale dans les anciens locaux de l'office de tourisme a été reçue en mairie. Ce dossier a été étudié en commission de développement économique. Il s'agit de vente de produits décoratifs danois + petite restauration (concept Store Rice).

Un accord de principe a été donné par la commission.

Des travaux sont à prévoir dans ce local dont un tiers sera pris en charge par la mairie. (Démolitions intérieures, pose des plafonds suspendus, porte d'entrée et mise en jeu des menuiseries extérieures, mise en conformité électriques) pour une ouverture prévue début avril.

Un bail précaire doit être établi moyennant un loyer à déterminer en fonction du futur aménagement de la Place du 6 juin.

A l'unanimité, le conseil municipal, vote un accord de principe pour l'aménagement du local et l'installation de cette activité commerciale.

5. Place du 6 juin – Lancement appel à candidature AMO

Une assistance à maîtrise d'ouvrage, pour l'aménagement de la Place du 6 juin, a été lancée à partir du 9 décembre jusqu'au 17 janvier 2020, sur la plateforme dématérialisée des marchés publics comme entérinée par le Conseil Municipal.

Le marché comporte une tranche ferme et deux tranches optionnelles.
La commission d'appel d'offres se réunira le lundi 20 janvier à 17 heures.

M. le Maire informe l'assemblée que la commission permanente du Conseil Régional de Normandie a décidé lors de sa séance du 18 novembre, d'attribuer à la commune dans le cadre du dossier UNESCO « Plages du débarquement », une subvention de 300 000 € pour le refinancement de la requalification de la Plage du 6 Juin.

Le conseil municipal prend acte de cette information.

M. Gicquel fait remarquer que depuis mai 2018, la municipalité évoque cette assistance à maîtrise d'ouvrage.

M. Michel indique que la commune souhaitait éviter cette assistance mais que le projet méritait une aide extérieure pour mettre en place le programme.

M. Guingouain signale que le projet est initié depuis 2012 et que le CAUE a travaillé sur le dossier diagnostic.

6. Implantation de bornes de textiles – la Chiffo

Le partenariat de l'Intercommunalité « Cœur de Nacre » et la Chiffo a permis de collecter près de 8 tonnes de textile en porte à porte sur le territoire cette année.

Afin de continuer cette dynamique, il est proposé d'installer des bornes ou des box de collecte textile au plus près des usagers des communes.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la mise en place d'une box dans le hall d'accès de la mairie.

Après discussions, le conseil municipal,

- **Donne un accord de principe pour l'installation d'une box**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Cœur de Nacre.**
-

7. Information sur l'avenir de la Poste de Langrune sur mer

Le dirigeant actuel de l'épicerie de Langrune souhaite bénéficier d'une réserve supplémentaire.

Un courrier du 27 octobre de la poste nous appelle à une concertation pour pérenniser l'offre postale actuelle en s'appuyant notamment sur la mutualisation de services et le maintien de l'épicerie au sein de notre commune.

Un rendez-vous technique, sur place, doit être organisé pour étudier un nouvel agencement des locaux avec M. Letourneur, responsable de la Poste.

M. le Maire informe l'assemblée que la poste ne ferme pas.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- M. Gicquel relate l'avancement des travaux sur la commune.
- ❖ Route de Tailleville :
 - Les travaux d'adduction d'eau sont terminés.
 - L'appel d'offres pour la réfection de la voirie doit être lancé
 - Le mur de la maison frappé d'alignement va être arasé par le futur acquéreur.
- M. le Maire informe que le Conseil Départemental, a octroyé à la commune, une subvention de 10 000 € au titre de l'aide aux petites communes rurales pour la réfection de la route de Tailleville.
- ❖ Rond-point des alliés :
 - L'appel d'offres est lancé depuis le 10 décembre sur la plateforme dématérialisée des marchés publics avec une fin de remise des dossiers le 20 janvier 2019. Le démarrage des travaux est prévu en avril 2020.
- ❖ Rue Abbé Rolland :
 - Malgré un retard de près de 15 jours sur le planning prévisionnel, la voirie pourra être ouverte à la circulation pour la période de Noël
- ❖ Clôture du stade de foot :
 - La démolition du mur et la pose de la nouvelle clôture est prévue semaine 51.
- ❖ Effacement des réseaux rue de la Libération
 - Les travaux de la tranche 3, rue de la Libération, commencent cette semaine pour une durée 6 semaines.
- ❖ Devis en cours :
 - Réfection garde-corps, poste de secours
 - Motorisation du portail d'accès des services techniques.
- ❖ A noter :
 - Pas de réception sans levées de réserves concernant les espaces verts autour du lotissement « Jardin des Dunes ».
 - Attention à la remise en état des alentours du futur chantier à côté du PRL. Il faut rester vigilant sur l'aménagement des 12 parcelles.
 - Prévoir une réunion pour les aménagements extérieurs du collectif rue du Hameau de la Mer.
- M. le Maire indique qu'il a adressé à chaque conseiller un visuel de la salle de conseil de la Mairie, avec un nouvel aménagement et mobilier (tables et chaises).
Ce dossier nécessite réflexion et sera revu début de l'année prochaine.

Du fait du refus des 2 permis pour l'implantation d'une antenne FREE sur la commune, une proposition de poser une antenne dans le clocher de l'Eglise a été évoquée à l'opérateur. Une étude est en cours.

Arrivée de Karine DROULIN à 20 H 15.
Départ de Franck JOUY à 20 h 37.
Arrivée de François PALAO à 20 H 44.

- ❖ Clos des Sages :
 - Une première esquisse du second macro-lot du bailleur sociale Inolya a été reçue en Mairie. Une réflexion est en cours sur la conception et l'aménagement.
- M. Tilloy informe que le distributeur de billets ne fonctionne toujours pas. Ce problème sera vu lors de la rencontre avec le responsable de la poste.
- M. Michel fait part de deux remarques qu'il a reçues.
 - Vitesse excessive rue Jean Monnet
 - Demande d'un miroir à la sortie de l'impasse de l'ancien presbytère.
- M. Marie fait remarquer que la rue du Grand Clos, suite aux travaux de raccordement de réseaux de constructions neuves, par des entreprises, devra faire l'objet de reprise des voiries.
Le responsable technique de la commune suit ce dossier.
- Mme Droulin remercie les conseillers et membres du CCAS et associations pour leur aide à la distribution des colis des aînés le 14 et 15 décembre.
- Mme WENTZEL demande la mise en place de sacs à crottes dans les nouveaux lotissements.
Est-il possible de nettoyer les graffitis sur le mur des tennis ?
Qu'en est-il de la cave à vin ?
M. le Maire répond que ce local est mis en location dans une agence. Une annonce va paraître dans le bon coin.
La soirée Marche page 2020 aura lieu à la bibliothèque.
- M. Palao informe que prochain bulletin municipal sera distribué la semaine prochaine.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- Samedi 14 décembre : distribution Colis des Aînés – RDV Bibliothèque à 13h30.
- Dimanche 15 décembre : Repas des Aînés - Salle Linglonia à partir de 12 heures
- Vendredi 20 décembre : Noël des enfants - (cinéma pour les grands, spectacles pour les petits. L'après-midi)
- 01 janvier 2020 : Feu d'artifice à 19h30.
- 16 janvier 2020 : Vœux du Maire et de la municipalité - salle Linglonia à 18h30.

L'ordre du jour est épuisé, M. le Maire clôt la séance à 22 heures

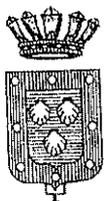
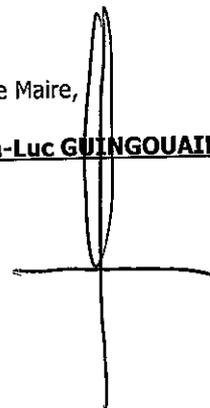
Le secrétaire de séance,

Christian Michel



Le Maire,

Jean-Luc GUINGOUAIN



Mairie - 22 rue de la Mairie -BP 1- 14830 LANGRUNE SUR MER
Tél : 02.31.97.31.36 – Fax : 02.31.36.01.32 -
Email : mairie.langrune@wanadoo.fr
Site : <http://www.mairie-langrune-sur-mer.fr>



SUBVENTIONS 2020

ASSOCIATIONS	2020
ACADEMIE D'ESCRIME	1 000,00 €
ALPAC " Arc en ciel"	200,00 €
ANCIENS COMBATTANTS	200,00 €
BIBLIOTHEQUE FONCTIONNEMENT	3 218,40 €
BIBLIOTHEQUE ANIMATIONS	2 000,00 €
CLUB DE VOILE	3 000,00 €
COMITE DES FETES	6 500,00 €
FOOTBALL CLUB LANGRUNE LUC	3 300,00 €
GYM VOLONTAIRE	800,00 €
JUNO	80,00 €
PETANQUE LANGRUNAISE	200,00 €
PREVENTION ROUTIERE	50,00 €
TEXAS DANCE	1 000,00 €
YAKA DANSER	1 000,00 €
YOGA CLUB	200,00 €
TOTAL	22 748,40 €